



La Randonnée des Chapelles 2019 : un grand cru !



C'est le jeudi 30 mai, jour de l'Ascension, sous un soleil bienveillant et un mistral qui avait décidé de faire une pause, que s'est déroulée « La Randonnée des Chapelles », organisée par l'association *Les Amis de la Chapelle Saint-Laurent* et sa dynamique présidente, Christiane Bertrand.

Le départ a eu lieu à huit heures et demie de la chapelle Saint-Laurent de Villedieu. Quatre-vingt-cinq randonneuses et randonneurs chevronnés avaient répondu « *présent!* » pour cet événement exceptionnel. La distance à parcourir était d'environ six kilomètres jusqu'à la chapelle Notre-Dame de Beaulieu, située sur la commune de Mirabel-aux-Baronnies.

Au bout de quelques minutes, la file des marcheurs s'étirait sur une grande longueur et il a fallu faire une pause pour regrouper tout ce petit monde.

Les discussions entre amis et relations allaient bon train, mais la grimpe devenant plus raide, les conversations se sont faites plus rares. Le temps des palabres était terminé, il fallait garder son souffle

pour avancer. Arrivés au sommet de la colline, une vue grandiose sur les montagnes drômoises et sur la vallée de l'Eygues a été la récompense des efforts fournis.

Un peu avant onze heures, le groupe est arrivé à Notre-Dame de Beaulieu, le cadre était magnifique. Dans une prairie, des « *bibs* » de rouge, de rosé et de blanc de *La Vigneronne*, mais aussi des bouteilles d'eau, pour les rares personnes qui ne boivent pas de vin, étaient disposés sur des tables et attendaient d'être pris d'assaut par tous ces marcheurs assoiffés. Ils n'ont pas attendu longtemps : hum ! Un bon verre de rosé bien frais après toute cette dépense d'énergie, quel régal !

Après cette pause récréative, qui a permis aussi d'admirer la superbe chapelle Notre-Dame de Beaulieu que monsieur le maire de Mirabel avait ouverte pour l'occasion, le retour s'est effectué en suivant le chemin des sources, par petits groupes, selon les affinités. Il y a eu juste un arrêt à l'endroit où coule la discrète source Saint-Laurent, celle qui sert à alimenter deux lavoirs et la fontaine de Villedieu. C'est un lieu ombragé, bucolique et très agréable.

Aux environs de midi, tous ces adeptes des Côtes-du-Rhône, de la nature et de la convivialité se sont retrouvés au point de départ pour déguster un repas « tiré du sac » et honorer encore le jus de la vigne.

L'animation musicale était assurée par Joël Bouffiès et ses charmantes choristes qui ont interprété les succès de la chanson populaire des années 70 et 80 !

Robert Gimeno



Ça «salsarock» à Villedieu !

Depuis le 5 avril 2019, un vendredi soir par mois, les bénévoles du *Comité des Fêtes de Villedieu* (Évelyne Bouchet, Caroline Plèche, Frédo Martin et Philippe Capocci) organisent des soirées *Rock-Salsa* animées par le DJ Lulu et le DJ Benoît.

Nous remercions Marie Salido, du cours de danse de Villedieu et Pierre Michael du club de danse de Vaison-la-Romaine, pour leur collaboration.

Nous remercions également les nombreux participants qui viennent danser et s'amuser dans une très belle ambiance !

En raison de ce succès, *Le Comité des Fêtes* a décidé de vous donner rendez-vous à la rentrée prochaine, le vendredi 13 septembre à partir de 21 heures à la salle polyvalente de Villedieu, *Maison Garcia*, route de Mirabel.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez composer sur le cadran de votre téléphone le 06.32.93.16.52.

Philippe Capocci



Villedieu se souvient

La voix solennelle qui porte ce message dans l'après-midi du 8 mai 1945 est celle qui, depuis le 18 juin 1940, incarne la France dans la guerre : « *La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations unies et c'est la victoire de la France* ». Les paroles du général de Gaulle se mêlent au bourdon de Notre-Dame et aux cloches de toutes les églises, aux sirènes et aux exaltations qui retentissent dans tout le pays. La Victoire est là. Enfin, en Europe, la guerre est finie.

Il y a 74 ans, l'Allemagne signait sa capitulation sans conditions par deux fois. La première, le 7 mai 1945, à Reims. La seconde, le soir du 8 mai, à Berlin. Ainsi, la France s'inscrivait dans le cercle des vainqueurs. Après tant de combats, de victimes et de destructions, le nazisme est abattu. C'est la victoire sur une idéologie totalitaire, raciste et criminelle qui a mené la violence jusqu'à sa plus effrayante extrémité. La France exprime sa reconnaissance à toutes ses filles et à tous ses fils qui ont combattu pour la patrie : les combattants de 1940, les Français Libres, tous ceux qui ont répondu à l'appel de la Résistance, les armées de Leclerc et de de Lattre. La France se souvient des déportés qui ont souffert de la barbarie et des victimes des camps de la mort. La Nation n'oublie pas tous ceux qui ont subi les conséquences du conflit : les prisonniers, les victimes civiles, les veuves et les orphelins.

La France exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes, issus des nations du monde entier, qui ont conjugué leurs efforts

pour nous libérer et restaurer la dignité humaine. En ce 75^e anniversaire de l'année 1944, la France se souvient de ses libérateurs.

Des villages du littoral normand à la flèche de la cathédrale de Strasbourg, de semaine en semaine, le flot de la liberté a recouvert le territoire. À tel endroit, la liberté portait l'uniforme français. À tel autre, celui des armées alliées. Ici, l'action des maquis était décisive. Là, l'action commune des soldats et des résistants emportait la décision.

75 ans après, alors que les derniers témoins vivants de cette histoire sont parmi nous, la mémoire de ces événements demeure. Nous nous souvenons avec ferveur des débarquements de Normandie et de Provence,

de la libération de Paris, du courage et des sacrifices de tous les combattants de la liberté.

Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral.

Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là !

Geneviève Darrieussecq,
secrétaire d'État auprès de
la ministre des Armées.

Paysages poétiques

Le dimanche 28 avril 2019, à l'église Saint-Michel de Villedieu, Marie-Catherine Berthelot a proposé un concert intitulé « Paysages poétiques ».

L'artiste, pianiste-compositrice, enseignante, au conservatoire du X^e arrondissement de Paris, le piano et l'improvisation classique aux enfants et aux adultes.

Le public a pu découvrir et apprécier une quinzaine de pièces qui l'ont transporté dans un pays de rêves rempli de romantisme et de poésie. Les personnes présentes ont été très touchées par l'interprétation de l'œuvre musicale de l'artiste qui restitue ses impressions, ses sentiments et ses émotions avec grâce et légèreté. Très applaudie par l'assemblée, Marie-Catherine Berthelot a révélé, à la fin du concert, qu'elle avait ressenti un public très attentif et très réceptif. Elle nous a confié son désir de revenir dans notre région.

Nous aurons peut-être l'opportunité de l'écouter à nouveau, car c'est toujours une belle occasion de découvrir ces auteurs-compositeurs qui savent magnifiquement évoquer leur passion pour la musique.

La soirée s'est terminée par un apéritif au cours duquel Marie-Catherine Berthelot a échangé avec son public.

Mireille Dieu



Villedieu se souvient encore

Place Charles de Gaulle, le mardi 18 juin 2019, Pierre Arnaud, maire de Villedieu, a prononcé le discours de commémoration du célèbre « Appel », proposé cette année par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées :

« À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. »

Ainsi, dans ses *Mémoires de guerre*, Charles de Gaulle décrit les minutes durant lesquelles sa voix porte un message décisif au cœur de la tragédie nationale. Ces instants marquent un avant et un après pour un homme désormais jeté « hors de toutes les séries ». Ce général de 49 ans, inconnu du grand public, se dit prêt à assumer l'honneur de la France à un des pires moments de son histoire nationale.

Dans des heures sombres, le général de Gaulle a insufflé l'espoir et a allumé une lueur. Cette lueur, peu la virent, mais cette certaine idée de la France, c'était celle de la France Libre.

Dans l'effondrement généralisé, les mots simples et graves de l'*Appel du 18 juin* ont constitué un ferment d'espérance pour les

Français qui refusaient d'accepter la défaite. Ces mots étaient une réponse pour tous ceux qui ne se résignaient pas et pour tous ceux qui voulaient se battre. Dès lors, ces hommes et ces femmes savaient que la poursuite du combat militaire, moral et politique était possible.



Tant d'épreuves, tant de bravoure et tant de sacrifices ont été nécessaires pour sauver l'honneur de la patrie, pour mener la Libération de notre pays aux côtés des Alliés, pour placer la France dans le camp des vainqueurs et pour restaurer la République !

Aujourd'hui, nous rendons hommage à l'homme du 18 juin. Nous honorons également la mémoire des hommes et des femmes des *Forces Françaises Libres* et de « l'armée des ombres ».

Nous saluons les morts de Bir-Hakeim et le plus d'un millier d'exécutés du Mont-Valérien, les combattants de Kieffer et les maquisards, les résistants du Limousin et les soldats de Provence.

Les mots de l'*Appel du 18 juin 1940* appartiennent à notre patrimoine collectif et ont contribué à forger une part de l'identité de notre Nation. 79 ans après, avec ces mots, nous continuons à écrire l'histoire de la France et à porter haut les valeurs de la République.

Résultats des Élections Européennes 2019 à Villedieu

Inscrits	400		Nombre de voix obtenues & pourcentages
Votants	223 — 55,75 %		
Abstentions	177 — 44,25 %	Pour l'Europe des gens, contre l'Europe de l'argent M. Ian BROSSAT	5 — 2,43 %
Blancs	11 — 2,75 %	Ensemble pour le Frexit M. François ASSELINEAU	4 — 1,94 %
Nuls	6 — 1,50 %	Liste Citoyenne du Printemps Européen avec Benoît Hamon, soutenue par Génération.S et Dèm-Diem 25 M. Benoît HAMON	8 — 3,88 %
Suffrages exprimés	206 — 51,50 %	À Voix Égales Mme Nathalie TOMASINI	0 — 0,00 %
	Nombre de voix obtenues & pourcentages	Prenez le Pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen M. Jordan BARDELLA	46 — 22,33 %
La France Insoumise Mme Manon AUBRY	7 — 3,40 %	Neutre et Actif Mme Cathy Denise Ginette CORBET	0 — 0,00 %
Une France Royale au Cœur de l'Europe M. Robert de PREVOISIN	0 — 0,00 %	Parti Révolutionnaire Communistes M. Antonio SANCHEZ	0 — 0,00 %
La Ligne Claire M. Renaud CAMUS	0 — 0,00 %	Espéranto - Langue commune équitable pour l'Europe M. Pierre DIEUMEGARD	0 — 0,00 %
Parti Pirate Mme Florie MARIE	0 — 0,00 %	Évolution Citoyenne M. Christophe CHALENÇON	0 — 0,00 %
Renaissance, soutenue par La République en Marche, Le Modem et ses partenaires Mme Nathalie LOISEAU	68 — 33,00 %	Alliance Jaune, la révolte par le vote M. Francis LALANNE	1 — 0,49 %
Démocratie Représentative M. Hamada TRAORÉ	0 — 0,00 %	Union de la Droite et du Centre M. François-Xavier BELLAMY	18 — 8,74 %
Ensemble Patriotes et Gilets Jaunes : pour la France, sortons de l'Union Européenne M. Florian PHILIPPOT	0 — 0,00 %	Europe Écologie M. Yannick JADOT	27 — 13,30 %
PACE - Parti des Citoyens Européens M. Audric ALEXANDRE	0 — 0,00 %	Parti Animaliste Mme Hélène THOUY	3 — 1,46 %
Urgence Écologie M. Dominique BOURG	0 — 0,00 %	Les Oubliés de l'Europe - Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Indépendants - ACPLI M. Olivier BIDOÙ	1 — 0,49 %
Liste de la Reconquête M. Vincent VAUCLIN	0 — 0,00 %	UDLEF (Union Démocratique pour la Liberté, Égalité, Fraternité) M. Christian Luc PERSON	0 — 0,00 %
Les Européens M. Jean-Christophe LAGARDE	4 — 1,94 %	Une Europe au service des Peuples M. Nagib AZERGUI	0 — 0,00 %
Envie d'Europe Écologique et Sociale M. Raphaël GLUCKSMANN	5 — 2,43 %		
Parti Fédéraliste Européen - Pour une Europe qui protège ses Citoyens M. Yves GERNIGON	0 — 0,00 %		
Mouvement pour l'Initiative Citoyenne M. Gilles HELGEN	0 — 0,00 %		
Le courage de défendre les Français avec Nicolas Dupont-Aignan. Debout la France! CNIP M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	8 — 3,88 %		
Allons Enfants Mme Sophie CAILLAUD	0 — 0,00 %		
Décroissance 2019 Mme Thérèse DELFEL	0 — 0,00 %		
Lutte Ouvrière - Contre le Grand Capital, le Camp des Travailleurs Mme Nathalie ARTHAUD	1 — 0,49 %		



Villedieu à l'heure des championnats Ufolep



Marcelle, supportrice inconditionnelle, aux côtés des vainqueurs de la catégorie G.S.!

Dimanche 2 juin 2019, les championnats départementaux de cyclisme Ufolep étaient organisés à Villedieu.

Le Club Valréassien, bien ancré dans les compétitions tout au long de la saison, a eu la charge de cette organisation et a aligné quatre de ses coureurs : Alain Laudet, Éric Boissard, Bruno Lauzier et Alain Imbert.

Le circuit de onze kilomètres, particulièrement sélectif avec la côte à l'entrée du village à franchir plusieurs fois, a laissé quelques traces dans les jambes, d'autant que la météo a gratifié coureurs et orga-

nisateurs d'un très beau temps, mais d'une forte et soudaine chaleur.

Ainsi, au fil des tours, les coureurs les plus frais faisaient vite la différence dans toutes les catégories.

Ces championnats sont les préliminaires des prochains championnats de Provence et championnats de France pour ceux qui auront été sélectionnés.

Les vainqueurs pour chaque catégorie sont :

- Catégorie 1 (8 tours de circuit) : 1 : Alexandre Foli (V.C. Isois), 2 : Tom Colas (V.C. Pernois), 3 : Denis Marbehan (Vedène).
- Catégorie 2 (7 tours de circuit) : 1 : Cyril Pustetto (Avignon), 2 : Bruno Cavalier (Luberon), 3 : Julien Le Gall (Orange).
- Catégorie 3 (6 tours de circuit) : 1 : Olivier Croxatto (Cavaillon), 2 : Anthony Bournadel (Bollène), 3 : Andy Souche (Vedène).
- Catégorie 4 ou G.S. (5 tours de circuit) : 1 : Michel Mirra (Sorgues), 2 : Frédéric Gauthier (Vélo +), 3 : Bruno Lauzier (Valréas).
- Féminines (5 tours de circuit avec les G.S.) : 1 : Margot Lauzier (Orange), 2 : Sylvie Cordes (Cavaillon), 3 : Michèle Cavalier (E.C.S.L.).

D'après l'article paru dans
La Tribune du 6 juin 2019

Fête de l'École



Pour cause de canicule, le préfet de Vaucluse avait annulé la fête de l'école programmée le samedi 29 juin 2019, malgré la mise à disposition de la salle Garcia, climatisée. Les festivités prévoyaient, à partir de 16 heures, des jeux pour les enfants, la représentation des spectacles des classes, un repas « poulet basquaise » et une soirée dansante.

Grâce à la ténacité de l'équipe pédagogique et de l'Amicale Laïque, une version simplifiée de la fête a finalement eu lieu le vendredi 5 juillet, à partir de 18 heures 30, dans la cour de l'école : les enfants ont pu présenter leurs spectacles élaborés depuis le début de l'an-

née, les parents ont improvisé un repas façon « auberge espagnole » et l'Amicale Laïque a tenu une buvette fort appréciée étant donné la température ambiante.

Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à offrir, à l'assistance séduite, le fruit de leur travail, qu'ils soient danseurs, chanteurs, acrobates ou même cow-boys.

Lors de son discours, le maire Pierre Arnaud, a félicité tout le monde et particulièrement les enfants de CM2 qui feront leur prochaine rentrée au collège.

Julia

C'est le jeudi 9 mai 2019, à Carpentras, que la petite Julia Tardieu est arrivée.

Une petite merveille de 460 millimètres et pesant 2 680 grammes qui fait désormais le plus grand bonheur de ses parents, Aurélie Meurant et Simon Tardieu.

Julia agrandit la famille: une petite fille tant attendue par ses grands-parents et son arrière-grand-mère, Raymonde Tardieu.

Elle apporte beaucoup de joie autour d'elle et ce n'est que le début d'une nouvelle aventure pour cette jolie petite fille, ses parents et sa famille.



Bienvenue à Julia !

Lucas

Lucas, fils d'Émilie Giraudel et de Stéphane Gallaud, est né le 26 mai 2019, à 10h17, à la maternité de Carpentras.

Il a choisi de montrer le bout de son nez le jour de la fête des Mères et des élections européennes!

Le joli petit prince pesait 3 110 grammes pour 460 millimètres.

Sa naissance a comblé ses parents de bonheur. Il fait la joie de son frère Tinéo de deux ans son aîné, ainsi que de ses grands-parents villadéens, Rosy et Pascal Giraudel.



Bienvenue à Lucas !

Manoé

Mia et Salomé ont la joie de vous présenter leur petit frère, Manoé, né le 2 juin 2019 à 15h44 à la maternité de Carpentras.

Ce petit ange pesait 4 140 grammes et mesurait 530 millimètres.

Ses parents, Sara Willems et Jérémy Dieu sont comblés.

Ses grands-parents villadéens, Mireille et André Dieu, le sont encore plus, car ils ont l'immense bonheur d'accueillir leur cinquième petit-enfant!

Bienvenue à Manoé !



Toujours frais, dix ans après !

Pour le renouvellement de leurs vœux de mariage, Charlotte et François Gabin, Villadéens de cœur, ont souhaité reproduire à l'identique la cérémonie qu'ils avaient vécue dix ans plus tôt, sur la place de notre beau village. Pour l'occasion, ils ont demandé à Olivier Sac-Delhomme, ami du couple et adjoint au maire, de présider à ce moment qu'ils voulaient solennel.

« Le 22 mai 2009, sur cette même place, en présence de notre ami disparu, Yves Tardieu [maire à l'époque], et de leurs témoins, François Gabin et Charlotte-Pascale-Marie Belland se sont unis par le mariage. Cette journée, et la fête qui a suivi ont laissé dans les mémoires de leurs familles et de leurs amis le souvenir de moments de grand bonheur et de chaleur intense.

Nous nous réunissons ici, dix ans plus tard, pour retrouver ce bonheur qui nous a tous irradiés et pour procéder à la célébration de renouvellement des vœux de mariage de Monsieur François Gabin avec Madame Charlotte Gabin.

Nous ne sommes plus en possession des pièces nécessaires, mais nous considérons que toutes les formalités réglementaires étant remplies, nous pouvons procéder au renouvellement des vœux de mariage.

Conformément aux droits qui me sont conférés, je donne lecture, pour mémoire, des articles du Code Civil sur les droits et les devoirs des époux :



22 mai 2009: le mariage...

– Article 212 : « Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance ». Jusque-là, facile... Tranquille même...

– Article 213 : « Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir ». A priori, ils font ce qu'ils peuvent...

– Article 214 : « Si les conventions matrimoniales ne règlent pas la contribution des époux aux charges du mariage, ils y contribuent à proportion de leurs facultés respectives ». À ce propos, j'ai recueilli un commentaire de Charlotte : « Les facultés intellectuelles se réduisent de jour en jour! »...

– Article 215 : « Les époux s'obligent mutuellement à une communauté de vie ».

– Article 371 : « L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité ». Louise, Célestine, si vous avez des réclamations, c'est le moment !

Puisque tout va bien nous allons passer au consentement des époux : Monsieur François Gabin, consentez-vous à reprendre pour épouse Madame Charlotte Gabin ici présente ? [François a répondu



30 mai 2019: le renouvellement des vœux.

« oui! ». Madame Charlotte Gabin, consentez-vous à reprendre pour époux Monsieur François Gabin ici présent ? [Charlotte a répondu « oui! »].

Au nom d'aucune loi, je vous déclare encore plus unis par le mariage. Embrassez-vous ! »



Deux jours après le renouvellement de ses vœux, François Gabin et ses partenaires des Besides, ont offert aux Villadéens un florilège de chansons des Beatles

Émily et Tanguy

Le samedi 22 juin 2019, à 11 heures 30, Tanguy Bellier et Émily Blavier se sont unis par les liens du mariage sous les ombrages des platanes de notre belle place.

Tanguy, né à Vaison le 14 octobre 1991, a grandi à Villedieu. Il est le fils de Régine et Jacques Bellier, créateurs du *skate park* et organisateurs du *pistou* annuel. C'est à l'occasion de ses études de dentiste en Belgique que Tanguy a rencontré Émily, elle-même étudiante en médecine. Émily est née à Bruxelles le 17 octobre 1989.

Ils ont échangé leur consentement en présence de Mireille Dieu, première adjointe au maire, et de Samuel Charpentier, conseiller municipal. Les familles et les amis se sont ensuite retrouvés autour du traditionnel vin d'honneur dans le jardin de l'église.

La Gazette souhaite une longue vie de bonheur aux deux époux !



8 mai 2019



Comme le veut la tradition, la population de Buisson a honoré la date de la victoire de la guerre 1939-1945.

Le cortège précédé par une section de jeunes sapeurs-pompiers, placés sous les ordres des sergents Défossé et Chauvin, s'est rendu au monument aux morts. Liliane Blanc, maire du village, a alors lu le message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès des armées. Une minute de silence a été respectée et la Marseillaise, chantée *a capella* par l'ensemble des personnes présentes, a terminé la cérémonie. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour prendre le verre de l'amitié.

Sylvain Tortel

La Buissonnaise : 4^e édition

La pluie aura sans doute retenu les participants à la 4^e édition de *La Buissonnaise*, randonnée pédestre organisée par l'association *Buisson mon Village*, le dimanche 19 mai 2019. Le président, Bernard Charrasse, assisté par une solide équipe de bénévoles, aura néanmoins réussi le pari de réunir plus de 250 randonneurs. De plus, 400 convives étaient présents pour la paëlla servie dans une ambiance conviviale et animée par le groupe *Les Platt Band*.

À propos de la randonnée, deux circuits étaient proposés : l'un de 8 km et l'autre de 15 km. « *L'association organise également d'autres animations* », précise le responsable. « *Nous regroupons une cinquantaine d'adhérents et cela permet de s'investir dans plusieurs fêtes locales. Aujourd'hui, il y a quelques commerçants venus présenter des produits du terroir, comme du miel* ».

Martine, Marjorie, Jim et Yohan tenaient la buvette. Il y avait également des viticulteurs comme Guillaume Long du *Domaine Fond*



Croze ou encore Sabine Garagnon du *Gros Pata*. Les randonneurs ont particulièrement apprécié la dégustation proposée par ces producteurs fidèles à la randonnée, ainsi que la paëlla.

S.T.

Évelyne Besson

Évelyne Besson est décédée le mercredi 15 mai 2019. Parmi les hommages rendus, voici celui de madame Liliane Blanc, maire de Buisson :

« Évelyne, tu nais le 5 novembre 1953 à Enghien-les-Bains. En 1982, tu viens t'installer à Buisson, avec ton mari Jean-Claude et ta fille Majory âgée de 4 ans, dans une maison au cœur du village près de la mairie, la maison Goffi. En 1983, la famille s'agrandit avec la venue de ton garçon Cyril.

Comme tu aimes les enfants, en 1984, tu deviens nounou ou plus exactement assistante maternelle. Tu exerceras ce métier jusqu'en 2013.

Durant toutes ces années, nous t'avons vu promener « tes petits » dans les landaus, dans les poussettes, puis nous avons vu tous ces enfants grandir, courir sur la place, dans les rues, jouer, crier, apportant de la vie et de la joie au village.



En 1990, tu as la possibilité de construire une jolie maison au flan de la colline au quartier La Plane, ton chez-toi, ton ancrage à Buisson.

Tu as toujours été impliquée dans la vie associative et particulièrement dans l'association du *Comité des Fêtes* où ta participation a débuté en 1985. En 1993, tu en deviens la présidente et cela jusqu'en l'an 2000. En aimant la convivialité, la fête, les sorties, la musique, l'art, tu as su faire partager tes passions, ta joie de vivre et trouver des idées pour animer le *Comité de Fêtes*.

Grâce à ce dynamisme, les Buissonnais ont eu la chance de faire des sorties en bus, à la mer pour visiter les calanques, à la montagne l'hiver pour faire du ski avec les plus aguerris ou simplement marcher dans la neige craquante pour les novices ; de faire des rallyes surprises dans notre beau territoire provençal, de participer aux animations villageoises, comme l'incontournable fête votive avec repas et musique, les soirées châtaignes arrosées de vin primeur, les repas choucroutes et les réveillons du 31 décembre dans la petite salle

des fêtes. Tu as participé avec *La Société de Boules* à l'organisation des concours de pétanque. Tu aimais aussi pratiquer cette discipline.

Il y a eu les vide-greniers, et je n'oublie pas *Artistes au Cœur des Remparts*, où, avec toutes ces œuvres exposées, les rues du village étaient parées de multiples et magnifiques couleurs.

Tu as aimé le village de Buisson, c'était chez toi, tu as aimé ses habitants, ils te le rendent bien aujourd'hui par leur présence, pour te dire au revoir.

Tu t'es battue courageusement contre la maladie, mais elle a été la plus forte.

Merci de ton engagement, de ton dévouement, et d'avoir fait vivre le village au travers du *Comité des Fêtes*.

Évelyne repose en paix, nous penserons à toi, nous ne t'oublierons pas ».

Cactées et Succulentes

Les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2019, l'association *Animations Culturelles à Buisson* a organisé, au boulodrome, sa traditionnelle exposition *Cactées et Succulentes*, animation présidée par Michel Badia.

Ces deux journées ont connu un joli succès avec, le samedi soir, un repas à base de poulet basquaise pris en commun sous chapiteau. Sincères remerciements et félicitations à cette association pour son organisation.

Mireille Tortel



LA VIGNE, LE VIN ET L'OLIVIER

La Transvilladéenne

Le samedi 18 mai 2019, en pleine période de randonnées pédestres, *Le Syndicat des Vignerons de Villedieu* a organisé la sienne, comme il le fait depuis de nombreuses années.

Cette année, les participants ont marché bon train en direction du village voisin, Mirabel-aux-Baronnies, jusque sur la crête séparant les deux communes, dans le quartier des Hautimagnes, avant de redescendre par Saint-Laurent.



À mi-parcours, recharge des batteries...

Près de 150 randonneurs méritants ont profité d'une pause à mi-parcours pour recharger les batteries avec gâteaux, charcuterie et bien sûr, un remontant issu des

vignes alentour, blanc, rouge ou rosé.

Et comme chaque année, après l'effort, le réconfort ! Porcelet à la broche accompagné de petit épeautre, fromage et tarte à la fraise composaient le menu dégusté dans les travées de *La Cave*.

La journée fut bien remplie et les vignerons de Villedieu vous attendent nombreux l'année prochaine pour un nouveau parcours à travers le vignoble.

L'équipe de *La Cave*

J'ai goûté... ... Le gaspacho andalou

Ingrédients
pour 6 personnes :

- 1 kg de tomates mûres,
- 2 poivrons rouges,
- 1 poivron vert,
- 2 concombres,
- 1 oignon,
- 2 gousses d'ail
- 1 brin de basilic,
- 200 g de pain de campagne ou pain de mie,
- 200 ml d'huile d'olive extra-vierge,
- 4 cuillères à soupe de vinaigre de vin,
- 2 verres d'eau froide,
- Une pincée de sel et un peu de poivre.

Faire tremper les tranches de pain dans l'eau froide, puis les presser. Laver et couper en morceaux les tomates et les poivrons. Peler les concombres et les découper grossièrement. Peler l'ail et l'oignon et le couper en petits morceaux.

Mettre le tout dans un *blender* et mixer quelques secondes. Ajouter le sel, le poivre, le vinaigre, le basilic et l'huile d'olive. Mixer de nouveau jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Rectifier l'assaisonnement au besoin.



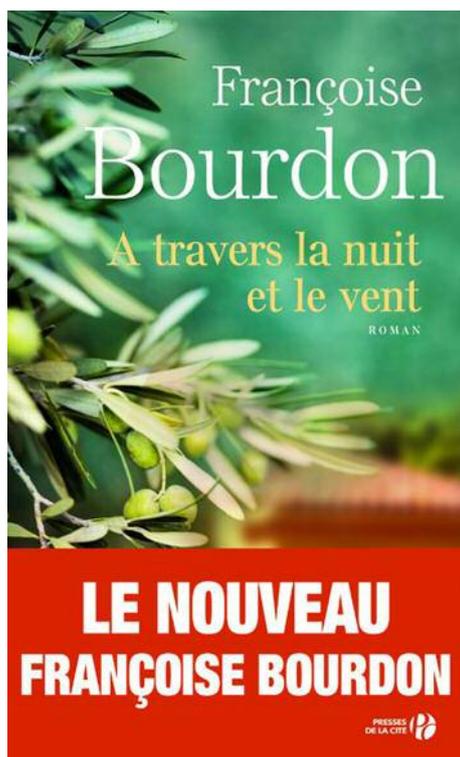
Filter le gaspacho à l'aide d'un chinois au-dessus d'un saladier, puis l'entreposer au moins deux heures au réfrigérateur.

Rajouter un filet d'huile d'olive au moment de servir.

Bernadette Croon

J'ai lu...

... À travers la nuit et le vent de Françoise Bourdon (Ed. Presses de la Cité)



Françoise Bourdon divise son roman en deux parties : de 1920 à 1948, elle fait un premier parallèle entre les événements de Berlin et ceux du pays nyonsais ; de 1948 à 1970, elle effectue un deuxième parallèle entre la vie d'Hannah Ritter à New York et celle de David Steiner à Nyons.

Dans le Berlin d'avant 1933, David et Hannah, tous deux juifs allemands, sont complices depuis leur plus tendre enfance. Leur amour a grandi avec eux, à l'ombre du tilleul des Steiner.

Dès 1933, avec l'antisémitisme et la menace de la guerre, comme des milliers de juifs allemands, la famille Steiner est contrainte à l'exil. En 1938, David quitte son pays et surtout Hannah. Il rejoint les siens aux Gipières, hameau près de Nyons, dans une ferme où un gros tilleul ombrage la terrasse. Là, il s'imprègne des odeurs, des saveurs et des traditions de la Drôme provençale, pays de soleil et de lumière.

Au cours de la même période, Hannah est écoeuvée par l'atmosphère qui règne à Berlin : « la peste brune » est omniprésente, il faut se défier de tous, la moindre critique peut vous envoyer dans un camp de concentration, vous et votre famille. L'idéologie nazie est partout. Hannah se sent étrangère dans son propre pays.

Durant les heures sombres de la guerre, David et Hannah vont, chacun de leur côté, montrer un courage exemplaire : lui dans la Résistance au sein du *Maquis de La Lance*, elle, à l'*Hôpital de la Charité* où elle exerce le métier d'infirmière, mais également auprès de familles juives persécutées.

Séparés pendant toutes ces années, ayant vécu de nombreux drames, leurs rêves brisés par la folie des nazis, David et Hannah pourront-ils se retrouver et offrir une chance à leur amour ?

Renée Biojoux

Le Souvenir Français : une association patriotique à connaître

Le *Souvenir Français* est l'une des plus anciennes associations privées françaises.

La défaite de 1870 a entraîné l'occupation de l'Alsace et de la Lorraine, mais le sentiment patriotique est demeuré très vivant. Ainsi, en Lorraine, des femmes se réunissant sous le nom de *Les Dames de Metz* ont pris l'habitude de veiller à l'entretien des tombes militaires françaises, et font célébrer chaque année un service religieux pour les soldats morts pour la France. De même, en Alsace, le jour de la Toussaint, des jeunes filles en costume traditionnel fleurissent les sépultures des soldats de leur commune et déposent furtivement sur chacune une cocarde tricolore.

À la même époque, un professeur alsacien, Xavier Niessen, exprime sa volonté de refuser l'oppression de la Prusse, en prouvant l'attachement des Alsaciens et des Lorrains à la Patrie.

C'est finalement en 1907 que va se créer en Moselle le premier *Comité du Souvenir Français*. Une souscription est lancée pour ériger un monument de mémoire, avec tant d'élan et de ferveur que les autorités prussiennes ne peuvent s'y opposer. L'Alsace suit l'exemple, ce qui finit par inquiéter l'occupant.

C'est le début de la guerre de 1914. Les membres du *Souvenir Français* sont arrêtés et déportés à l'intérieur de l'Allemagne. La guerre amène la désorganisation des Comités, les adhérents étant mobilisés. Des hommes et des femmes plus âgés assurent la relève.

Une nouvelle association, *La Cocarde du Souvenir*, s'associe au *Souvenir Français* en se donnant pour mission de placer sur les tombes dispersées dans les champs de bataille l'inscription des noms et une cocarde tricolore.

Les premiers cimetières nationaux et les carrés militaires voient le jour grâce au *Souvenir Français* qui se préoccupe d'organiser des

cérémonies patriotiques et de mémoire. L'objectif est : « Se souvenir, à tout prix ! ».

Pendant les vingt années qui vont suivre (1919-1939), l'État prend à sa charge les sépultures, puis confie leur entretien au *Souvenir Français* dont l'action s'est étendue à tout le pays. L'effort est porté sur l'organisation des cérémonies patriotiques et l'érection des monuments aux morts.



Aujourd'hui, *Le Souvenir Français*, association régie par la loi de 1901, et reconnue d'utilité publique, s'étend non seulement en France (départements et territoires d'Outre-mer compris), mais aussi à l'étranger (63 pays, dont le Vietnam, le Sénégal, la Suisse, l'Ukraine, les États-Unis, Madagascar, l'Algérie, la Belgique... et l'Allemagne!).

Les ressources du *Souvenir Français* proviennent des cotisations, des dons, des quêtes, des legs, des abonnements à la revue trimestrielle éponyme, etc.

Mais le temps passe et le souvenir risque de s'estomper. Parlant au nom des soldats morts au cours des combats, l'écrivain français Roland Dorgelès a écrit dans son ouvrage *Les Croix de bois* : « On nous oubliera, le temps inexorable fera son œuvre, nous mourrons une seconde fois... ».

C'est donc le moment de faire connaître la vocation essentielle du *Souvenir Français*. En premier lieu, conserver la mémoire de ceux et celles qui ont honoré la France par de belles actions ou qui sont morts pour elle, entretenir leurs tombes, ainsi que les monuments élevés à leur gloire. Ensuite, transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Ainsi sera reconnue la devise du *Souvenir Français* à la mémoire des soldats morts : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité ».

Marie-Thérèse Tassel

Incivisme à Villedieu : ras-le-bol !

Selon l'encyclopédie en ligne *Wikipédia*, le mot « civisme » désigne le respect du citoyen pour la collectivité. C'est un savoir-vivre qui implique des droits, mais aussi des devoirs pour chacun.

Je constate qu'à Villedieu les exemples d'incivisme sont nombreux : les interdictions de stationner ne sont pas respectées, alors que des parkings de proximité existent, les accès aux ruelles et aux garages sont souvent impossibles. La délinquance juvénile est fréquente, entraînant la destruction de biens publics et une pollution sonore récurrente. Les propriétaires de chiens ne les tiennent pas toujours en laisse et ne ramassent pratiquement jamais leurs déjections. Les points de collecte des ordures ménagères sont sans cesse envahis d'encombrants, divers et variés, qui sont censés être apportés à la déchetterie intercommunale, sans parler des déchets de toutes natures jetés dans les rues et sur les bords des chemins. Il est bon

de rappeler que la commune possède des toilettes publiques souvent délaissées au profit des portes cochères et des espaces verts...

Il faudrait que toutes ces incivilités soient sanctionnées et que la loi soit appliquée, ce qui n'est jamais le cas à Villedieu où aucun procès-verbal n'est jamais dressé. Pourquoi ne pas recourir à des travaux d'intérêt public pour réparer les dommages ? En attendant, ce sont les contribuables qui payent...

Pour moi, le civisme, qu'on soit jeune ou vieux, c'est de s'entraider et de se respecter pour garder un espace de vie agréable pour tous.

À bon entendeur...

Bernadette Croon

L'éconologie

L'éconologie est un néologisme issu de la contraction des termes écologie et économie. Il désigne un ensemble d'activités rentables économiquement et soucieuses de préserver l'environnement. Voici un article sur notre expérience de ces pratiques.

Avec l'arrivée de nos enfants, nous nous sommes de plus en plus intéressés à nos modes de consommation. D'abord, l'alimentation, puis les produits ménagers et enfin, les produits d'hygiène. Si c'est particulièrement la santé et l'avenir de nos enfants qui nous ont motivés au départ, nous avons remarqué aussi que notre portefeuille s'en trouvait satisfait avec des économies à la clé.

Côté alimentation, nous avons adopté les repas de nos enfants : de la viande une fois par jour (au lieu de deux) et une assiette mieux répartie entre légumes, féculents et protéines. Réduire notre consommation de viande et manger des produits de saison nous a fait faire de belles économies.

Nous avons également cessé d'acheter des yaourts en investissant dans une yaourtière (environ 15 € en enseigne *discount*). Pour faire sept yaourts, il faut : un litre de lait bio (0,91 €), un yaourt de la précédente fabrication et cinq minutes de préparation, le soir, tous les deux jours pour une famille de quatre (0 €). Ce qui fait un yaourt à 13 centimes au lieu de 17,7 centimes pour un yaourt bio dans la grande distribution (en pack de 12). Si l'économie est modeste, il faut noter que les yaourts maison sont un peu plus grands que ceux du commerce. Cela permet également de réduire les déchets (la planète est contente et la personne qui vide les poubelles aussi!) et de ne plus jamais être à court de yaourts, notamment pour les gâteaux éponymes dont la recette simplissime se décline en de nombreuses versions. De ce fait, nous n'achetons plus de gâteaux industriels. Les ingrédients sont maîtrisés (sucre, matière grasse...), on fait moins de déchets et là aussi c'est économique!

Nous avons aussi une machine à pain, sujet qui a fait l'objet d'un reportage dans l'émission *Capital*, et où le prix du pain maison était estimé à 72 centimes le kilo, alors qu'une baguette du commerce de 250 g coûte en moyenne 80 centimes : une famille pourrait ainsi économiser 300 € par an sur le budget pain. De notre côté, nous continuons à aller de temps en temps chez le boulanger, notamment pour les viennoiseries du week-end.

Fini également d'acheter des petites bouteilles d'eau pour les sorties : nous remplissons, avec l'eau du robinet, des gourdes en inox isothermes qui gardent l'eau fraîche pendant des heures. Fini aussi l'eau pétillante en bouteilles grâce à une machine à cartouche de gaz. Là aussi, moins de déchets et des courses bien moins pesantes pour le dos et le portefeuille. Cette astuce est évidemment parfaite pour ne jamais manquer d'eau gazeuse pour les mojitos!

Côté produits ménagers, nous avons fait un grand « nettoyage ». Il nous en reste trois pour l'entretien : savon noir, vinaigre blanc et bicarbonate. Fini les bouteilles très coûteuses de produits dange-

reux pour l'environnement. Le savon noir est 100% naturel. Le vinaigre blanc est un désinfectant (exit la javel), un bon assouplissant pour le linge, un super anticalcaire et un remarquable nettoyeur pour les vitres. Le bicarbonate permet de rincer sans rayer et, mélangé au vinaigre, il devient un excellent déboucheur de canalisations (cependant, il ne faut pas conserver cette préparation, car elle perd très rapidement ses propriétés). Le budget pour les produits d'entretien (en moyenne 220 € par an pour un foyer) s'en trouve nettement réduit. Cet hiver nous avons lavé notre linge à la lessive à la cendre dont l'efficacité nous a bluffés (même sur linge blanc). Cette lessive est la première à avoir vu le jour, elle existe depuis l'antiquité. En voici la recette actuelle : mélanger dans un seau quatre verres de cendre tamisée à deux litres d'eau bouillante ; laisser décanter pendant 24 heures en remuant régulièrement avec une cuillère en bois ; attendre que toute la cendre redescende au fond du seau, puis transvaser la préparation dans un ancien bidon de lessive de trois litres vide en filtrant à l'aide d'un torchon ou d'un tamis.

Secouez votre lessive à la cendre avant chaque utilisation : un verre par lavage (ou deux pour linge très sale). C'est grâce à la potasse présente dans les cendres qu'on obtient du linge propre.

Côté produits d'hygiène, terminé le savon liquide que nous avons remplacé par un savon solide (à poids égal il dure quatre fois plus longtemps). Il existe aussi du shampoing solide. Pour le démaquillage : eau et gant de microfibre (plus besoin d'acheter de démaquillant ni de coton). Le beurre de karité remplace avantageusement les crèmes hydratantes pour le visage, le corps et les mains et pour le soin des cheveux.

Voilà une salle de bain mieux rangée et un portefeuille toujours plus content.

Bien sûr, nous n'avons pas tout changé du jour au lendemain. Il s'agit de choix que nous avons faits au fur et à mesure sur des choses acceptables pour nous et qui nous amusent, notamment les enfants qui adorent préparer les yaourts, pains et gâteaux. Nous avons également testé des solutions que nous n'avons pas retenues comme les couches lavables (même si on compte réessayer avec une autre marque), ou des astuces que nous avons gardées, dans un premier temps, pour la maison seulement, comme les mouchoirs en tissu et les lingettes lavables. Nous pouvons faire encore beaucoup mieux en termes de réduction de notre empreinte écologique, mais nous pensons que chaque pas compte et que nous allons continuer à découvrir à notre rythme de nouvelles façons de faire. Avec cet article, je vous aurai peut-être donné l'envie de vous lancer dans l'aventure vous aussi, ou de la poursuivre.

Pour ceux qui voudraient en savoir plus, voici la référence du livre qui nous a beaucoup inspirés : *Le Guide Écofrugal — Retrouvez votre pouvoir d'achat en protégeant la planète!* écrit par Philippe Lévêque et édité par Marabout. Vous y apprendrez comment économiser 5 000 € par an et par foyer, tout en agissant pour l'environnement.

Sara Willems



Épidémies de peste

3/3 - Les remèdes - La peste, du XX^e siècle à aujourd'hui

Les remèdes

Les remèdes contre la peste au Moyen-Âge étaient la lutte contre les miasmes de l'air, grâce à de grands bûchers, à des fumigations aux plantes aromatiques, aux parfums et aux fumées de tabac.

Une éponge imbibée de « vinaigre des quatre voleurs », mise devant la bouche, était censée protéger de la contagion. De 1628 à 1631, Toulouse était accablée par une mauvaise épidémie de peste. Quatre brigands détroussaient les victimes et pillaient les maisons sans avoir l'horrible maladie. Une fois arrêtés pour leurs méfaits, ils ont révélé leur secret pour ne pas être condamnés à mort. Ils n'avaient pas eu la maladie grâce à un vinaigre à l'ail : ils l'avaient bu et s'en étaient frotté le corps.

En 1720, pendant la peste à Marseille, l'idée fut reprise par d'autres voleurs qui furent jugés. Ils dévoilèrent le secret de leur apparente immunité et eurent la vie sauve. Leur recette fut affichée sur les murs de Marseille. C'était une potion à base de vinaigre blanc, absinthe, genièvre, marjolaine, sauge, clou de girofle, romarin et camphre. Aujourd'hui, cette préparation est encore commercialisée !

Les médecins portaient « un masque au bec-de-canard » qu'ils remplissaient de plantes aromatiques, surtout de girofle et de romarin aux propriétés désinfectantes, qui faisaient supporter l'odeur pestilentielle.

En 1894, un Franco-Suisse, le médecin Yersin, découvrit, à Hong Kong, la bactérie de la peste qu'il a appelée *Yersina pestis*. En 1896, il expérimenta un sérum (qui n'était pas un vaccin). Ce fut le début du recul de cette maladie, ce qui sauva beaucoup de vies. En 1897, le premier vaccin sortit. En 1921, un deuxième vaccin fut préparé par l'Institut Pasteur. En 1932, il en est sorti un qu'on a appelé « EV », pour *Évêque*, nom du malade sur lequel on avait prélevé la souche du vaccin. Ces vaccins n'ont pas été véritablement efficaces.

Actuellement, il en existe un, mais son utilisation est délicate et il provoque de mauvais effets secondaires. Il est exclusivement utilisé pour protéger les gens à haut risque, comme les militaires en opération ou les chercheurs sur la bactérie, sur les puces et sur les rats. Il n'est pas disponible pour le public.

Depuis 2005, de nouveaux essais sont en cours. Plusieurs équipes de recherches dans le monde travaillent à l'élaboration d'un vaccin, le but étant d'en trouver un qui puisse être inoculé contre toutes les formes de peste. Les seuls traitements possibles véritablement efficaces sont les sulfamides et les antibiotiques.

La peste, du XX^e siècle à aujourd'hui

De 1900 à 1902, dix navires avec des cas de peste à leur bord ont été mis en quarantaine au Frioul. On a compté six décès sur les trente-trois malades soignés au lazaret de l'île (un lazaret est un établissement où étaient isolées les personnes et les marchandises contaminées par une maladie épidémique). En 1919, entre la mi-août et la mi-septembre, une mini-épidémie survint. Le diagnostic de peste fut confirmé vingt-six fois et cinq décès furent à déplorer. En 1920, dans le monde des chiffonniers, soixante-deux cas furent décelés, entraînant vingt-et-un décès.

On a signalé plusieurs professions épargnées : les chevriers, les cochers, les palefreniers (l'odeur des chèvres et des chevaux rebuterait les rats), les porteurs d'huile (l'huile ferait fuir les puces), les forgerons (le bruit et le feu de la forge feraient peur aux rats) et les tonneliers. D'autres paraissaient à risque comme les tailleurs, les drapiers, les chiffonniers et les lavandières (exposés aux puces), les meuniers, les boulangers et les bouchers (en contact avec les rats).

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) estime la peste comme maladie ré-émergente. Quelques milliers de cas sont signalés chaque année dans les pays pauvres. L'Afrique est le continent le plus touché, surtout

à Madagascar, en République démocratique du Congo, en Ouganda et en Tanzanie. Vue comme le berceau de la peste, l'Asie reste le plus grand foyer naturel de la maladie. En Amérique méridionale, des cas surviennent au Pérou, plus rarement en Bolivie. À l'ouest des États-Unis, la peste va et vient parmi les rongeurs sauvages ou domestiques. Chaque année, elle est responsable de quelques cas. En Europe, la peste n'existe plus. En France, le dernier cas a été noté en Corse en 1946 et la dernière épidémie sur le territoire date du début du XX^e siècle dans la banlieue de Paris.



Docteur YERSIN

MÉDECIN DE 1^{re} CLASSE DU CORPS DE SANTÉ DES COLONIES
DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR DE NHA-TRANG (ANNAM)
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
AUTEUR DE LA DÉCOUVERTE DU BACILLE DE LA PESTE
ET DU SÉRUM CURATIF DE CETTE MALADIE

Renée Biojoux

Les rats

D'où viennent ces bestioles qu'on n'aime pas, qu'on trouve sales et répugnantes ?

Les rats « surmulots » seraient originaires des steppes d'Asie. Vers l'an 1500, ils auraient gagné certaines régions d'Europe dans les bagages de commerçants de la *Route de la Soie*. Les rats noirs (*rattus rattus*), quant à eux, peut-être issus du sous-continent indien, se seraient adaptés aux humains à l'époque de l'apparition de l'agriculture, il y a quelques millénaires. Trois cents ans après J.-C., ils ont gagné l'Europe lors du déclin de l'Empire Romain. L'histoire d'une autre espèce du genre *Rattus*, les rats polynésiens ou rats du Pacifique, est intéressante : les autochtones les embarquaient dans leurs canots en guise de nourriture. Ils étaient cuits dans leur propre graisse et leur fourrure servait à fabriquer de magnifiques vêtements.

Contrairement à la croyance populaire, les rats tiennent leur habitat propre. Ils sortent la nuit en ville pour manger les déchets alimentaires jetés par les humains.



Au Moyen-Âge, ils nous ont transmis la peste (cf. *Gazette* 99 et 100).

Tout le monde ne déteste pas les rats : le temple de Karni Mata, peut-être le seul temple qui leur est consacré, est un temple hindouiste du Rajasthan où vivent 25 000 rats noirs qui y sont vénérés. Ils sont considérés comme la réincarnation de conteurs

et nourris avec du lait et d'autres aliments.

S'il y a de la place pour plus de 7,5 milliards d'humains sur la terre, il y en a forcément aussi pour les rats, qu'on les trouve répugnants ou délicieux...

Bernadette Croon

La Pinatello dóu Zouavo

Ma sorre rèsto à Issenjèu dins la Nauto-Lero. Quand ié rende vesito emé moun ome, nous fai counaisse li site de la regioun : vilage pintouresc, cascado, su¹, en un mot, lou patrimòni. En febrí de 2019, nous a prepausa de nous rèndre à la Pinatello dóu Zouavo.

Es un bos mounte se descurbis uno curioseta de l'eiritage culturau dóu bacin dóu Pue en Velai, mai eisatamen de Poulignac : li « pin de boulènjo », vertadié bounzai gigant.

Uno pinatello es un bos de pichot pin gavot². Lou noum en francés es *pinatelle* e en ócitan *pinatela*. Faut pas counfoundre emé un simple bos de pin, uno pinedo, que se dis *pinède* en français e *pineda* en ócitan.

Pèr-de-que ié dison Pinatello dóu Zouavo ? Li zouavo soun d'unita franceso d'enfantarié lougiero appartenènt à l'armado d'Africo. Aquéli sódard, souvèntifès associa i bataio de l'Empèri segound e counegu pèr soun uniforme bèn curious, an pres part à mant uno guerro de 1830 à 1962.

L'uniforme di Zouavo èro proun coumplica e pas counfourtable. Li Zouavo poutavon uno chechia garanço, uno vèsto bluio encro³, courto e ajustado sènso boutoun, un gilet de drap blu encre sènso mancho, uno larjo centuro de telo bluio de tres mètre de long envertouiado à l'entour de la taio, un pantalon gofè, de cambei-

roun⁴ blanc e de cambiero⁵. Poudien tambèn pourta lou turban (vert, pièi blanc tre 1859) en mai de la chechia.

Lou sustantié masculin « zouavo » es emprunta à l'arabe maugrabin *zwawa* (au singulié *zwawi*), designant de tribu kabilo au nord de l'Argeriò, lis *Igawaxen* o *Izwawen*, que tradiciounalamen, aquéli sódard i'estavon recruta.

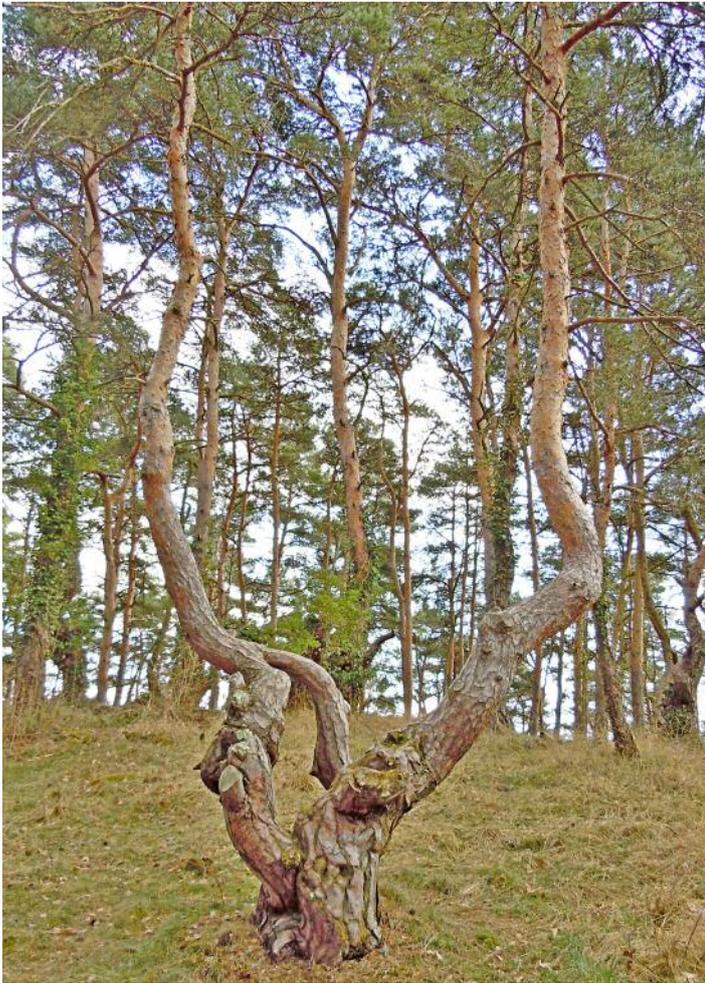


Coume li sódard d'aquéu cors d'armado, li zouavo, poutavon lou noum d'un ancian cors kabile, faudrié pas crèire que l'efetiéu èro coumpausa en majo part de Kabile. Au contro, i'èron gaire. Lis gènt de la plano, li Mouresc, li Couloughli e autre, participèron à la nouvello fourmacioun. À-n-aquéli gènt dóu país, venguèron se mescla un grand proun de Francés.

Un d'aquéli sódard francés revengu au país, dins la coumuno de Poulignac, a basti lou proumier oustau de ço que sara lou masage⁶ proche lou bos e i'a baia aqueste noum : Lou Zouavo. Lou bos a tambèn eirita d'aquelo apelacioun óuriginalo.

Pèr-de-que dison de bounzai gigant ?

Aquélis aubre di formo curioso, à la silueto bestorto⁷, aurien-ti aganta uno malautié, subi un marrit sort ? Varieta genético, paureta dóu sòu, rudesso dóu climat soun la majo-part dóu tèms evocado pèr esplica sa formo carateristico. Noun, rèn de tant inquietant ! Soun que de pin gavot que lou crèis i'es esta empacha pèr de



Un pin gavot de la Pinatello, à l'ouero d'aro

rebroundado⁸ renouvelado de-longo, tre qu'èron pichot, pèr que li branco venèsson mai basso, à pourtado de man.

Sènso tèsto tre l'age de 5 an, l'aubre èro despousseda de si bras tóuti li 8 an. Li branco taiado èron debitado en tor⁹ d'un mètre e recampado dins un fais¹⁰ nousa de peraqui 10 kg, que ié disien « garno ». Entre li branco, se metié de ramiho, d'aiguïo. Cènt garno fasien uno « gorbo ».

La toco¹¹ èro de taia aquéli pin pèr ié faire fourni de broundo¹² à bèu boudre e que l'obro di bouscatié¹³ s'en troubèsse mai-eisado.

Aquelo pratico, fin-qu'alimenta li four de boulenjié dóu Pue e dóu relarg, es à l'óurigino dóu noum « pin de boulenjo », baia à-n-aquélis aubre óuriginau. Un soulet boulenjié cremavo 5 à 8 garno pèr fournado, siegue cent pèr semana.

Dins lou Fourèst, chasco granjo avié à pau pres uno eitaro de pin de boulenjo. Pèr li païsan, acò adusié de bon revengut.

Es mau-eisa de dire de quand dato soun aparicioun. Se penso qu'aquéu biais de taia vèn de l'Age-Mejan, epoco marcado pèr la coustrucioun de forço four banarèu¹⁴ qu'avien besoun de pichot bos.

La Pinatello dóu Zouavo èro un di liò que li fournissé en garno. Pèr acò faire, se leissavo desvouloupa que li branco basso. Li branco principalo, autambèn aquéli que sarien aclino à prendre uno direi-

cioun verticalo, èron coupado; lis outro devènt pas faire mai de dous mètre.

Li taio repetido an ansin fourça lis aubre de crèisse dins tóuti li direi-cioun en prenènt de formo sousprenènto.

La pinatello dóu Zouavo fuguè esplechado¹⁵ fin-qu'au mitan dóu siècle XX^{en}. Aro, li boulenjié an quàsi plus ges de four de bos. Alor; aquest usage es plus practica desempièi uno seissanteno d'annado. Li pin de boulenjo, vitimo de sa mort naturallo riscon de toumba dins lis óublidun de l'Istòri.

De qu'es l'aveni pèr aquelo pinatello? Lou temouniage vivènt d'aquelo silviculturo anciano passo pèr uno messo en pratico di teinico de taio sus d'aubre d'age e d'autour adata.

Es dins aquelo toco qu'en 1996, lou departamen de la Nauto-Lero¹⁶ a fa la croumpo de 30 eitaro proche la Pinatello dóu Zouavo e i'a planta mant uno centeno de pin gavot sus uno anciano parcello agricoło situado au nord dóu site.

Au-jour-d'uei, aquélis aubre soun d'age pèr èstre taia, fin-que de reprendre lou flambèu de sis einat encaro bèn presènt is alentour.

Aquelo gestioun silvicoło óuriginalo e ecolougico es menado pèr l'Óufice Naciounau di Fourèst (O.N.F.). Li fedo « negro dóu Velai » entre-tènon li souto-bos e li chivau fan lou carrejage di pège dis aubre.

Vuei, uno palo à pan, retipe¹⁷ mounumentau de la palo à pan dóu boulenjié, simbouliso l'utilisacioun d'aquéu bos que nous vèn dis àvi. Es un caire pèr se pausa.

Aquest bos es devengu un liò de proumenado e d'espressioun artistico, emé tres draio principalo, tres grando pradarié naturalo, un rode pèr faire de rejauchoun¹⁸, d'instalacioun de Land Art¹⁹, uno mueio²⁰ pedagogico e un endré pèr la coustrucioun de cabano.

Renado Biojoux

1 — su o suc : sommet, cime.

2 — pin gavot : pin sylvestre.

3 — encro : foncé.

4 — cambeiroun : guêtre.

5 — cambiero : jambière.

6 — masage : hameau.

7 — bestorto : tortueuse.

8 — rebrounda : tailler.

9 — tor : tronçon.

10 — fais : faix, fagot.

11 — toco : but.

12 — broundo : rameau de pin.

13 — bouscatié : bûcheron.

14 — banarèu : banal.

15 — esplecha : exploiter.

16 — Nauto-Lero : Haute-Loire.

17 — retipe : reproduction.

18 — rejauchoun : pique-nique.

19 — Land Art : tendènci de l'art countempouran d'utilisa lou cadre e li matèri naturau : bos, terro, pèiro, sablo, aigo, roucas, etc.

20 — mueio : mare.

Le Grand Débat National et les « gilets jaunes » : une vue d'Outre-Rhin

Dans *Le Monde* des 14 et 15 avril 2019, un collectif appelle à la création d'une « assemblée citoyenne ». Je suis tout de même étonné de la naïveté de la proposition qui néglige toute l'histoire et la recherche scientifique dans ce domaine.

Cette démarche est dans la filière du mouvement des « gilets jaunes » comme la dénomination des « gilets citoyens » l'indique. Ce mouvement social, né le 17 novembre 2018, est le plus radical depuis des années. Il s'insère dans une longue liste de soulèvements en France : depuis des dizaines d'années, il y a une tradition de blocages de routes et de ronds-points par des chauffeurs de poids lourds et de taxis, par des paysans, des pêcheurs, des restaurateurs et autres. Par exemple, en 2013 et 2014, le mouvement des « Bonnets rouges » opposé à l'écotaxe a rassemblé quelques dizaines de milliers de participants et s'est caractérisé par la colère et la violence, en général perpétrées par des anarchistes.

Évidemment, participer à une manifestation, au lieu de rester seul dans son appartement, apporte plus de jouissance et permet le rituel de fraternisation. Mais protester contre la mondialisation en utilisant des *smartphones* produits en Chine, et les réseaux sociaux américains, quelle schizophrénie ! La colère et pire encore, la haine sont de très mauvaises conseillères, aussi bien en privé qu'en politique. La haine anti-intellectuelle est malheureusement profondément ancrée en France depuis la Révolution de 1789. Avec les opposants, on peut dialoguer, mais dans la haine on voit partout des ennemis qu'on doit anéantir. Dans une démocratie, il faut toujours trouver des compromis, autrement c'est la guerre civile.

Les « gilets jaunes », quand ils ne se désolidarisent pas de la xénophobie, de l'antisémitisme, des casseurs et des pilliers, nuisent apparemment à leur projet. La seule contribution valable des « gilets jaunes » jusqu'à maintenant est, à mon avis, d'avoir soulevé quelques questions importantes sur l'inégalité, celles-là mêmes qui ont conduit au Grand Débat National, mais avec de mauvaises réponses et des formes de protestation tout à fait inacceptables et contraignantes pour la grande majorité de la population et pour l'économie.



En minimisant la participation au Grand Débat, avec près de deux millions d'interventions, le dialogue n'est pas constructif. Et dénigrer les élus démocratiquement choisis est le signe d'un manque de respect, de civilisation et de culture politique, normalement chers aux Français. C'est pour cela que l'indice de démocratie de la France, entre 2014 et 2018, est descendu de la 20^e à la 29^e place parmi 167 nations recensées, c'est-à-dire une démocratie imparfaite. Seulement vingt nations se classent en démocratie pleine, dont l'Allemagne à la 13^e place.

Le « Référendum d'Initiative Citoyenne », demandé par les « gilets jaunes », semble être une bonne expression de la démocratie. Mais sur ce sujet, Jean-Baptiste de Montvalon, dans *Le Monde* du 23 février 2019, émet des doutes. Il se réfère à l'expérience de la République de Weimar qui a finalement échoué à cause de la coalition de l'extrême droite et de l'extrême gauche, notamment lors des référendums. C'est d'ailleurs pour cette raison que la République Fédérale d'Allemagne a interdit les référendums au niveau national. Il faut ajouter que la *fachosphère* s'inspire de plus en plus de cette démocratie participative.

Il me semble important de souligner que le Grand Débat National en France était une expérience tout-à-fait extraordinaire et unique. C'était un mélange d'« Ancien régime », avec ses cahiers de doléances, et des « Lumières », avec des débats entre

citoyens. Le 5 mars 2019, j'ai eu le privilège d'assister à Vaison-la-Romaine à un « Grand Débat Local » : deux journalistes, malheureusement ni très impliqués ni très compétents, ont dirigé ce débat qui s'est terminé au bout de deux heures, faute de questions. Y ont participé une cinquantaine de personnes, des gens plutôt âgés et une dizaine de « gilets jaunes » qui ont dominé le débat. Les partis politiques étaient absents, à l'exception de *La France Insoumise* qui avait préalablement organisé des réunions avec les « gilets jaunes ». Le résultat a été assez décevant : dialogue de sourds, polémiques et théories du complot de la part des « gilets jaunes ».

En définitive, une « assemblée citoyenne » est préférable aux manifestations, car elle incite au dialogue. Je pense que l'appel à une « assemblée citoyenne » se réfère, au moins indirectement, à la première démocratie, celle d'Athènes, au V^e siècle avant notre ère, dans laquelle les membres de certaines institutions étaient tirés au sort. Il ne faut tout de même pas oublier que cette démocratie faisait partie d'une société d'esclavagistes avec seulement une petite minorité siégeant dans leurs institutions, une élite ! Elle a sombré, après seulement un siècle, dans la tyrannie.

Les « assemblées citoyennes » et les référendums en Irlande sur l'homosexualité et l'avortement, lesquels sont pris comme modèle à suivre, ne sont pas à mon avis per-

tinents, car ils concernaient des questions simples de moralité auxquelles on ne peut répondre que par « oui » ou « non », entérinant un changement de valeurs au sein de la société. Mais les compétences nécessaires pour répondre à des questions très complexes comme celles concernant la réforme des institutions, de la fiscalité ou de la protection de l'environnement ne s'acquiescent pas en claquant des doigts. Si ledit « bon sens » suffisait, pourquoi alors faire des études et des recherches ? Ça me rappelle le dicton de Vladimir Illitch Lénine : « *Chaque cuisinière doit apprendre à diriger l'État!* ». On connaît la suite...

Le tirage au sort des membres d'une « assemblée citoyenne » pose un autre problème : peut-on laisser le pouvoir de décider de l'avenir de la France et de l'Europe au hasard du tirage ?

Néanmoins, dans la situation actuelle, il y a nécessité d'entreprendre des réformes, même profondes, peut-être une « Sixième République » ? C'est vrai que la Cinquième République avec son régime présidentiel ressemble plutôt à une monarchie temporaire. De même, le Sénat, avec son mode de scrutin, est une relique de l'« Ancien régime ».

La démocratie représentative a bien sûr ses défauts, mais elle reste la moins mauvaise, selon une citation de Winston Churchill. La pratique des élections à deux tours en France est déjà meilleure que le simple tour anglo-saxon, mais insuffisante, parce qu'elle renforce les clivages.

Une autre demande des « gilets jaunes » est la prise en compte du « vote blanc ». Ce serait une bonne idée dans des dictatures, dans les régimes avec des élections faussées, mais dans une démocratie, ce n'est pas constructif, il faut conserver les conditions qui permettent l'alternance.

Si une « assemblée citoyenne » n'est pas à recommander au niveau national, il faut s'adresser au niveau local pour renforcer la ruralité, car c'est là que chaque citoyenne ou chaque citoyen peut agir plus facilement, ce qui paraît plus efficace que de bloquer des ronds-points.

En 2014, un record d'abstention, avec 36,3% lors des élections municipales, était enregistré. Mais c'est tout de même le plus haut taux de participation après les élections présidentielles. En France, on dénombre 36 681 communes, soit une commune

pour 1 758 habitants en moyenne : le record mondial. Néanmoins, un tiers des maires de France, surtout dans les petites communes, ne veulent pas se représenter aux prochaines élections. Donc, une situation idéale pour s'impliquer directement sans aucune « assemblée citoyenne ». Mais cet engagement dans la durée est plus exigeant et contraignant que d'organiser ou de participer à des manifestations. Et pour cela, il y a d'abord la nécessité d'une conscience des problèmes et une compétence.

Une autre doléance des « gilets jaunes » concerne le pouvoir d'achat. Dans une démocratie effective, le pouvoir d'achat est normalement le résultat de négociations et de conventions collectives. La France, ayant le plus faible taux de syndicalisation avec seulement 8% au total et 3% dans le secteur privé, n'y arrive pas. De plus, la grande diversité syndicale avec neuf confédérations affaiblit davantage leur influence. Il est donc évident pour les « gilets jaunes » d'adresser cette demande, une fois de plus, à l'État.

En ce qui concerne la diffamation des élites, symbolisées par l'ENA, Emmanuel Macron a cédé à cette critique en promettant d'abolir cette institution. Mais qu'est-ce qu'une élite ? Les intellectuels sont-ils l'élite ? Au contraire, ils sont plutôt ceux qui critiquent les dites « élites » : les personnes qui font progresser les technologies, l'économie, la médecine, les dirigeants, etc. Chaque institution a besoin d'une direction. L'autogestion généralisée serait l'idéal démocratique, mais seulement à l'approcher par des étapes comme la cogestion.

Certes, nous sommes face à une crise de la démocratie dans presque tous les pays. Alexis de Tocqueville a déjà constaté l'égoïsme comme l'une des maladies des démocraties modernes. Dans maints pays, on assiste aujourd'hui au développement d'un « social nationalisme », précurseur d'une dérive autoritaire. Évidemment, dans une démocratie, l'élection de dirigeants autoritaires et/ou corrompus, n'est pas le problème seulement de ceux-ci, mais surtout celui de leurs électeurs. Renverser une dictature par des mobilisations de masse est tout à fait légitime. Mais qu'en est-il dans une démocratie ? Le glissement d'une démocratie de masse vers une dictature de masse arrive assez souvent. Est-ce la fin des « Lumières » ?

Emmanuel Macron, dans son discours du 25 avril 2019, n'a pas accédé à la demande d'un « Référendum d'Initiative Citoyenne ».

À la place, il a proposé deux mesures tout à fait raisonnables. La première, l'assouplissement des modalités du « Référendum d'Initiative Populaire » : il fallait réunir les signatures d'1/5^e des parlementaires et d'1/10^e des électeurs, soit 4,5 millions de personnes pour lancer un R.I.P. ; désormais, il suffira d'un million de signatures. La seconde, l'instauration du droit de pétition local, afin que les citoyens aient la possibilité de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour des Conseils municipaux, intercommunaux, départementaux ou régionaux.

Le Président de la République a suivi en partie la demande des « Gilets Citoyens » concernant deux mesures faisant appel à des citoyens lambda. La première, une transformation du Conseil Économique Social et Environnemental (C.E.S.E.) en « Conseil de la participation citoyenne » où siègeront désormais 150 citoyens tirés au sort. La deuxième, la création d'une « Convention Citoyenne sur le Climat » composée de 150 citoyens, tirés au sort dès le mois de juin et qui seront chargés de travailler sur les questions de transition écologique. Ce qui ressortira de cette convention sera soumis, sans filtre, au Parlement ou au référendum. Par ces concessions, Emmanuel Macron pense atténuer la pression de certains groupes, mais je crains qu'il ne serve pas la cause d'une démocratie efficace et compétente.

Depuis des décennies, toutes les recherches scientifiques démontrent que les deux conditions préalables, pour une démocratie efficace et durable, sont la conscience et la compétence, aussi bien des citoyens que de leurs représentants. Il faut décider en connaissance de cause, et ne pas oublier qu'il n'existe et n'existera jamais une démocratie parfaite, mais qu'il s'agit d'un processus permanent d'apprentissage, dans lequel il faut s'engager dans la durée, comme on le voit bien dans la situation actuelle dans le monde entier. Allons-y !

György Széll



Jeux

Sudoku

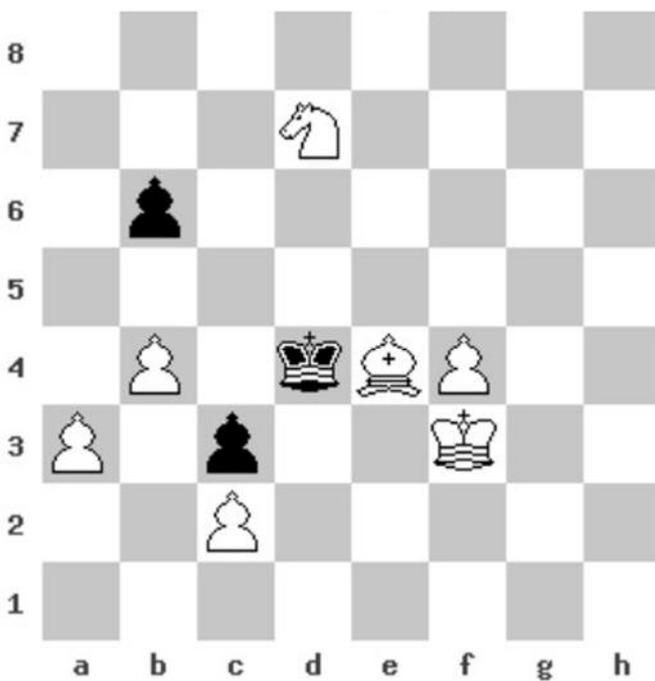
9			3				1	7
	4			1			9	
6				7		4	2	
5	7			9			6	
	6	3	5		7	1	4	
	8			6			3	5
	3	6		5				2
	9			2			7	
8	2				9			4

Facile

	3						6	
	6			5			9	
		9	1		6	4		
2								3
		1	7	9	3	6		
6								9
		7	6		2	8		
	1			4				5
	2							7

Démoniaque

Échecs



W. Pauly, 1st HM, Schweizerische Schachzeitung, 1916
 Mat en 5(*****), les blancs jouent

Nouveautés à la Bibliothèque Mauric

Policiers

- Les morts de Bear Creek de Keith McCafferty.
- Le chant de l'assassin de Roger Jon Ellory.
- Wilnot de James Sallis.

Documentaire

- Théorie du tube de dentifrice de Peter Singer.

Romans

- Les sept mariages d'Edgar et Ludmilla de Jean-Christophe Rufin.
- Même pas moi de Stéphanie Murat.
- Quand nos souvenirs viendront danser de Virginie Grimaldi.
- Slade house de David Mitchell (fantastique).

La Bibliothèque Mauric est ouverte le dimanche de 10 h à 12 h.
Renseignements : 04.90.12.69.42.
(aux heures d'ouverture)

Samedi 20 juillet 2019

Le pistou à Villedieu

Sur la place de la mairie - 20h.
 RdV à 9 h sur la place pour la préparation des légumes.
 Tickets en vente au *Café du Centre*.
 Infos: Régine Bellier - 06 13 21 43 59.

Du vendredi 9 au dimanche 11 août 2019

Fête Votive de la Saint-Laurent

Vendredi 9 : Aioli géant à 20 h suivi d'un bal (tickets en vente au *Café du Centre*).

Samedi 10 : Soirée « Rosé » avec concert et DJ, à partir de 19 h, organisée par *La Vigneronne*.

Dimanche 11 : Messe à la chapelle St-Laurent, à 11 h, suivie d'un apéritif offert et d'un repas tiré du sac.
 Soirée du *Café du Centre*, à 22 h, bal avec l'orchestre *Les Petits Cochons*.
 Infos: Comité des Fêtes - 06 32 93 16 52.

Dimanche 11 août 2019

Quatuor à cordes

En fin d'après-midi, à l'église de Villedieu.
 Infos: Association Paroissiale - 04 90 28 93 63.

Dimanche 1^{er} septembre 2019

Concert de fin de stage choral (Magnanarié) dirigé par Réta Kazarian

Le Gloria de Vivaldi et la Cantate Saint-John Damascus Op. I de Taneiev.
 Église de Villedieu, à 16 h 30.
 Infos: 06 79 77 56 68.

Mercredi 4 septembre 2019

Laplacétanou

Sur la place de la mairie, à 20 h.
 Chacun apporte quelque chose à boire et à manger, à partager...
 Infos: Mairie - 04 90 28 92 50.

Dimanche 13 octobre 2019

Vide-Dressing et Bourse aux Jouets à la Maison Garcia

Infos: Amicale Laïque - 06 78 18 73 12.

Vendredi 18 octobre 2019

Dégustation des Chardonnays

à la cave *La Vigneronne*, à 18 h.
 Infos: 04 90 28 92 37.

Samedi 26 octobre 2019

Repas et soirée dansante

à la Maison Garcia, à 19 h.
 Organisés par l'Association des Amis de La Chapelle St-Laurent.
 Infos: 06 95 14 06 04.

Du mercredi 29/10 au samedi 2/11/2019

Stages de Yoga

à la chapelle d'Agnès, rue du Mistral.
 Infos: 06 60 90 65 68.

Lundi 11 novembre 2019

Commémoration de la fin de la 1^{re} Guerre mondiale

à 11 h 30, défilé de la place de la Libération au monument aux morts.
 Apéritif salle Pierre Bertrand.
 Organisés par la municipalité.
 Infos: Mairie - 04 90 28 92 50.

Lundi 11 novembre 2019

Loto du Club des Aînés

à la Maison Garcia, à 14 h.
 Infos: 04 90 28 90 39.

Samedi 16 novembre 2019

Festival après les Vendanges Spectacle de Christophe Alévêque

à la Maison Garcia, à 20 h 30.
 Organisé par les Ateliers du Regard et *La Gazette*.
 Infos: 04 90 46 99 57.

Dimanche 24 novembre 2019

Loto de l'École Daniel Cordier

à la Maison Garcia, à 16 h.
 Infos: Amicale Laïque - 06 78 18 73 12.



La Gazette

Bulletin d'adhésion
 2019

Nom :

Adresse :

Adresse électronique :

Cotisation annuelle : 15 € (+ 5 € si envoi postal)

Chèque

Espèces

